

BOURSES NATIONALES DE LYCÉE

Les dossiers de demande de bourse pour la rentrée 2017 sont disponibles au service intendance de l'établissement.

Un simulateur en ligne (www.education.gouv.fr/bourses-de-lycee) vous permet de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse.

Date limite des dossiers complets : 20 juin 2017 (un dépôt de votre dossier dans l'établissement courant mai permettra de le compléter si nécessaire avant la date limite)



BOURSES NATIONALES DE LYCEE

Votre enfant va partir en lycée (général ou professionnel) à la rentrée 2017.

OU

Votre enfant est inscrit au lycée et vous souhaitez faire une demande de bourse pour la rentrée 2017.

La demande de bourse pour le lycée s'effectue en ce moment obligatoirement pour l'année suivante.

Vous voulez connaître le montant estimé de la bourse pour votre enfant ?

Un simulateur en ligne vous permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire et d'obtenir une estimation personnalisée de son montant.

Consultez le simulateur sur : www.education.gouv.fr/bourses-de-lycee

Pour vous faire aider dans l'établissement, adressez-vous :

Secrétariat – Intendance : _____

Téléphone – Mail : _____

Plateforme BOURSES – 03 81 65 48 50

La date limite nationale de réception des dossiers complets est fixée au 20 juin 2017.

Un dépôt de votre dossier dans l'établissement avant le 02 mai 2017 vous permettra de le compléter si nécessaire avant la date limite.

Il convient de le déposer auprès de l'établissement actuellement fréquenté par votre enfant



COUPON REponse A REMETTRE OBLIGATOIREMENT A L'ETABLISSEMENT

Je soussigné(e) _____

Responsable de l'élève _____ classe de _____

Atteste avoir reçu l'information concernant les demandes de bourses nationales de lycées.

Je souhaite retirer un dossier de demande de bourses nationales de lycées :

OUI

NON

Fait à _____ le _____
Signature